Décision 05-D-36 du 30 juin 2005

relative au respect, par les sociétés du groupe Decaux, des injonctions prononcées par la décision n° 98-D-52 du 7 juillet 1998

Posted on: 04 juillet 2005 | Secteur(s) :

PRESSE / MÉDIAS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Commune de Mouvaux
Dispositif(s)	Injonction de publication Non-respect d'injonction Sanctions pécuniaires
Entreprise(s) concernée(s)	groupe Decaux

Lire

le texte intégral de la décision

202.92 Ko